

**BARNIER + PATRONAT
= MÊME COMBAT**

Nous venons de vivre une période électorale intense avec une nouvelle progression de l'extrême droite.

La mobilisation d'une grande partie de la population a évité que ce parti prenne les rênes de notre pays, mais une nouvelle fois le gouvernement s'en sert de marche-pied **pour spoiler nos revendications légitimes de justice sociale**, notamment par l'annulation de la réforme des retraites, la revalorisation du SMIC et le développement des services publics.

De tout temps et ce quel que soit le pouvoir en place, les revendications se sont transformées en conquies sociaux dès lors que le monde du travail à travers des luttes et uniquement par une large mobilisation de la population, qui doit prendre conscience de sa force à faire évoluer la société.

Nous ne pouvons pas compter uniquement sur les résultats des urnes pour voir nos revendications aboutir. Nous devons poursuivre la mobilisation, tant sur le projet de loi de finances que le projet de loi de finances de la sécurité sociale 2025.

Ces deux projets de loi (des politiques publiques et de notre protection sociale) sont déterminants pour notre avenir et celui de nos enfants.

Les urgences sociales exprimées par la population ces dernières années, **allant de la revalorisation des salaires, des retraites et pensions au développement des services publics en passant par le retrait de la réforme des retraites de 2023**, sont très fortes et primordiales.

**NOUS AVONS
TOUTES LES RAISONS
DE NOUS MOBILISER
LE 1^{ER} OCTOBRE 2024**

SALARIÉ·ES !

Nous devons vivre mieux,
car il y a urgence à :

- Indexer les salaires sur les prix, comme pour le SMIC ; tous les salaires doivent à minima suivre l'inflation
- Augmenter les salaires et les pensions pour vivre de son travail et de sa retraite, et réaliser l'égalité salariale entre les femmes et les hommes alors que les dividendes atteignent des records en France. Ce sont les travailleurs qui produisent la valeur ; la partager, c'est augmenter les salaires
- Supprimer la réforme des retraites à 64 ans, passée en force l'année dernière à coup de 49-3, et aller vers un retour à 60 ans
- Améliorer les conditions de travail en rétablissant les CHSCT
- Investir dans nos services publics sur tous les territoires. Partout nous voulons des moyens pour nos écoles, nos hôpitaux...
- Réindustrialiser le pays pour répondre au défi environnemental en commençant par mettre un moratoire sur tous les plans de licenciements en cours...



PRIVÉ·ES D'EMPLOI ET PRÉCAIRES !

Nous devons nous organiser :



JUSTICE

RETRAITÉ·ES !

Nous devons aspirer à une retraite digne :

Pas une retraite en dessous du SMIC CGT, soit 2000 € bruts avec :

- Revalorisation immédiate des retraites et pensions de 10% ;
- Mise en place de mesures solidaires pour les petites retraites ;
- Indexation des retraites sur le salaire moyen

- Développement des services publics, notamment ceux concernant la santé (hôpitaux publics, centres de santé publics, EHPAD,...) sur l'ensemble du territoire pour permettre à toutes et tous d'y avoir accès, quels que soient leurs revenus et leurs lieux de vie

- Réforme du financement de notre protection sociale, assise uniquement sur les cotisations sociales (transformation de la CSG en cotisation sociale, suppression de la CRDS et de la CASA) et arrêt des exonérations pour les employeurs

Pour gagner, il faut lutter mais aussi **être plus nombreuses et nombreux à la CGT.**

Se syndiquer, c'est partager des valeurs de justice sociale, d'égalité des droits, d'entraide, de solidarité, d'internationalisme et de luttes.

Rejoindre la CGT c'est être plus fortes et forts pour faire valoir nos droits et en conquérir de nouveaux...

ÉTUDIANT·ES !

Nous devons étudier pour construire et réussir un avenir digne :

- Une allocation d'autonomie pour les étudiants et les jeunes en recherche d'un premier emploi, ainsi qu'une augmentation des salaires pour les apprentis
- Une allocation d'autonomie modulable et rattachée à la personne
- Des indemnités garanties pour les primo-demandeurs d'emploi
- La qualification du salarié·e doit être reconnue et rémunérée

Même sans diplôme, après un an de travail au maximum, le/la salarié·e est considéré·e comme qualifié·e. La qualification peut être acquise et doit être reconnue dans l'emploi comme dans le salaire :

- par l'obtention d'un diplôme professionnel ;
- par l'expérience dans un emploi équivalent à un niveau de diplôme ;
- par la validation des acquis ;
- par la formation continue

À chaque grand niveau de qualification doit correspondre **un niveau de salaire de base minimum** de première embauche. Ces grands niveaux de qualification du salarié·e doivent **avoir pour référence les niveaux des diplômes de l'éducation nationale**, quel que soit le mode d'acquisition de cette qualification (formation initiale, expérience, validation, formation continue)...

LIEUX DE MOBILISATION DU 1^{ER} OCTOBRE 2024

Besançon : Place Révolution - 14h

Pays de Montbéliard : Champ de Foire - 14h